



INTÉGRER LA RE2020 DANS VOS OPÉRATIONS DE CONSTRUCTIONS

Formation sur une journée (7h)

Animée par Lara LAUGAR

Formatrice / Chef de projet

Experte en énergie et environnement



INTÉGRER LA RE2020 DANS VOS OPÉRATIONS DE CONSTRUCTIONS

Depuis quelques années maintenant, le secteur du bâtiment est soumis à des réglementations strictes.

Cette réglementation s'est renforcée avec la RE2020 applicable, dans un 1^{er} temps, aux bâtiments publics et depuis le 1^{er} janvier 2022 aux bâtiments neufs d'habitation. **Son enjeu est de définir des obligations en vue de lutter contre le changement climatique et ainsi de généraliser la construction de bâtiments à énergie positive (Bepos) et à faible empreinte carbone.**

La RE2020 implique la prise en compte de nouveaux indicateurs dont le calcul est réalisé via une étude thermique et environnementale en amont du permis de construire. Elle repose sur une transformation progressive des techniques de construction, des filières industrielles et des solutions énergétiques, afin de maîtriser les coûts de construction.

La RE2020 impacte donc fortement la conception des bâtiments. Pour vous permettre d'intégrer ces changements majeurs dans vos opérations de construction cette journée de formation vous permettra, à partir d'une mise en situation pratique, de comprendre et d'intégrer ce nouveau cadre réglementaire.

Pour en savoir plus :

<https://youtu.be/dV9SqUUNtOg>

HOT LINE

Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formateur, auquel vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone.



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Maîtrise d'ouvrage : directeur technique, conducteur d'opération de construction, ingénieur
- Chargé d'études dans le secteur de la construction
- Ingénieur et technicien en bureau d'études et en entreprise de bâtiment
- Architecte
- Maître d'œuvre

PRÉREQUIS

Connaissance générale des bâtiments, la connaissance de la RT2012 est un plus



OBJECTIFS

- Déterminer la réglementation thermique/environnementale à appliquer en fonction des critères du projet étudié
- Connaître les indicateurs clés de la RE2020
- Identifier les liens de corrélation entre les choix en conception (architecture, matériaux, systèmes...) et les résultats de calcul réglementaires



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations au travers de cas concrets et de partages d'expériences
- Un support pédagogique projeté et remis aux participants, complété des textes de références et supports opérationnels utiles dans le cadre de leur fonction
- En fin de formation : quiz pour mesurer l'intégration de l'enseignement et questionnaire d'évaluation/satisfaction



PRIX NET : 1090 €

PROGRAMME

LA JOURNÉE

8h45 Accueil et collation

9h00 Historique des réglementations

- Contexte politique actuel
- Stratégie SNBC
- Loi énergie-climat
- Loi "portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets"

9h15 Présentation de la RE2020

- Dates clés en RE2020
- Limites d'application, cas particuliers
- Vocabulaire de la réglementation

9h45 Principe de la RE2020 - Partie 1

- Objectifs de la réglementation
- Introduction des indicateurs clés

10h45 Pause

11h00 Principe de la RE2020 - Partie 2

- Introduction des exigences de moyens
- Introduction des dispositions diverses
- Différences entre RT2012 et RE2020

11h45 Déroulement d'un projet et responsabilités

- Les incidences pratique pour les maitres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage
- Points de vigilances aux étapes clés (PC, PRO/DCE, AOR)

12h30 Déjeuner

14h00

- **Cas pratique.** Exemple d'un projet et des impacts des choix sur les résultats
- Présentation d'un projet type
 - Travail en groupe autour de variantes et réflexions sur les incidences associées pressenties sur les résultats réglementaires

15h30 Pause

15h45

- **Cas pratique** (suite)
- Mise en commun et conclusions

16h30 Quiz d'évaluation et tour de table relatif aux objectifs visés

17h00 Fin de la formation

VOTRE FORMATRICE



Lara LAUGAR

Experte en énergie et environnement

Ingénieure de l'ESIEE Paris, spécialisée en environnement et efficacité énergétique, Lara Laugar a rejoint en 2016 le bureau d'étude et agence de maîtrise d'œuvre Sénova en qualité de Cheffe de projet spécialisée en énergie et environnement. À ce poste, elle est en charge de la conception, de la modélisation et du dimensionnement de projets thermiques mais également de réaliser des études de performance (niveau E+C-) et de mener des missions d'AMO pour des projets certifiés (CERQUAL, PRESTATERRRE, ...).

Depuis 2019, elle conçoit et anime des modules de formations dans le domaine de la réglementation thermique des bâtiments et des techniques de construction et d'équipements associés pour le compte de :

- International Terra Institute - École du développement durable et de l'innovation sociale
- ESPI - Ecole supérieure des professions immobilières
- Ginger formation
- ECE Paris
- ESIEE - Ecole de l'innovation technologique

Elle est la co-auteurice de l'ouvrage "RE2020 et rénovation énergétique pour les bâtiments neufs et existants", Éditions Eyrolles - 2022

POUR VOUS INSCRIRE

- Envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.fr
- Téléphonez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- Connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr

Établissement / Organisme

Adresse
 CP Ville
 Tél. Email
 N° SIRET Activité / Code NAF

Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier)
 Tél. Email

Nom du signataire de la convention de formation

Formation choisie

Nom de la formation ou du parcours
 Lieu retenu Date(s) ou cycle(s)

Participant(s) :

1^{er} Nom Prénom
 Fonction
 Tél. portable Email

2^e (-15 %) Nom Prénom
 Fonction
 Tél. portable Email

3^e (-25 %) Nom Prénom
 Fonction
 Tél. portable Email

Coût total **Code promo** **Financement OPCO** : ☐ oui ☐ non

N° du bon de commande
 Les bons de commande pour CHORUS PRO doivent être transmis en amont de la session.

**Le(s) soussigné(s) accepte(nt)
les conditions générales de vente (ci-contre).**

Votre rencontre avec CFC s'est faite par :

- ☐ notre catalogue ☐ notre site internet
- ☐ notre newsletter ☐ un emailing
- ☐ appel téléphonique ☐ bouche-à-oreille

Date :

Cachet et signature

Réservation

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : **1090 €**

Les frais de participation comprennent : la formation, le dossier regroupant les supports de travail, le café d'accueil, les pauses, les déjeuners. Nous accordons des remises dès la 2^e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60. Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Paiement

- 1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.
- 2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Au-delà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer. En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation. Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant. CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Lieu de formation

Tous nos séminaires se déroulent dans des hôtels haut de gamme à proximité des gares ou au sein de notre centre de formation de Paris 14^{ème}. Le lieu exact de la formation vous sera précisé sur votre convocation au stage.

Garantie de qualité

Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquons à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et libertés" du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations - 97-99 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris
 Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : ins@cfc.fr - Site web : www.cfc.fr